

# 3<sup>es</sup> Assises régionales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable en Pays de la Loire

Éducateurs, élus, techniciens,  
chefs d'entreprise, chercheurs...  
Engagez collectivement une mise en  
oeuvre ambitieuse de l'EEDD !

Vendredi 25 septembre 2009  
à Aizenay (Vendée)

Organisé par



GRAÏNE Pays de la Loire

Soutenu par



établissement public du ministère  
de l'écologie, du développement  
et de l'aménagement durables

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

Dans le cadre des 2<sup>es</sup> Assises Nationales de l'Education à l'environnement vers un Développement Durable qui se dérouleront à Caen les 27, 28 et 29 octobre 2009, les acteurs associatifs, syndicaux, institutionnels et de collectivités, mobilisés pour l'EEDD, organisent les 3<sup>es</sup> Assises Régionales de l'EEDD en Pays de la Loire.

**Des assises régionales inscrites dans un processus national**

## **Les assises nationales, du 27 au 29 octobre 2009**

Véritable élan social ouvert à tous, les Assises nationales, lieu de réflexion et de décision, ont pour objectif de permettre à tous ceux qui s'intéressent à l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) de s'exprimer et d'apporter leur pierre à un ouvrage collectif. C'est la raison pour laquelle les 3 jours de rassemblement à Caen sont précédés d'environ 60 assises territoriales organisées par les acteurs locaux. Des milliers de personnes se sont déjà impliquées dans ce processus qui a démarré dès 2008.

L'ambition est d'élaborer ensemble des orientations stratégiques qui permettront de déboucher sur la mise en oeuvre effective d'une politique nationale de l'EEDD à tous les échelons du territoire et associant tous les secteurs sociaux.

Les Assises se tiennent à l'initiative de la société civile française organisée autour d'un projet : développer une éducation à l'environnement vers un développement durable pour tous, tout au long de la vie. Elles impliquent les quatre sphères d'acteurs que sont l'État, les collectivités, la société civile (associations et syndicats) et les entreprises, dans l'esprit du partenariat.

Ce sont avant tout les Assises de ceux qui font. Elles se construisent selon les valeurs et les principes qui régissent l'EEDD. Les Assises de l'EEDD n'ont pas de public mais des participants et c'est dans un esprit à la fois de liberté et de responsabilité, selon une méthode rigoureuse, que les travaux se déroulent.

***Le thème des 3<sup>es</sup> assises :***

## ***L'objectivité en Education à l'Environnement vers un Développement Durable***

### **Les objectifs des assises régionales:**

- mener une réflexion sur l'objectivité en EEDD ;
- valoriser l'existant en appuyant la réflexion sur les initiatives locales ;
- construire une réflexion collective entre les différents acteurs ;
- favoriser la création de nouveaux partenariats ;



**Vendredi 25 septembre 2009  
à Aizenay (Vendée)**

## L'objectivité en EEDD



**Introduction du Président du GRAINE Pays de la Loire**  
Hervé GAUVRIT, en présence des partenaires du réseau

**Intervention de Christian RINCE** (DREAL Pays de la Loire)

**Intervention de Roland GERARD** (CFEEDD)

### **Table ronde** (plénière)

Qu'entend-t-on par objectivité ?

Qu'est-ce que l'objectivité appliquée à l'éducation à l'environnement vers un Développement Durable ?


Animatrice : Emmanuelle CREPEAU

Intervenants : Hervé GAUVRIT (la cicadelle), Pascal VIARD (Rectorat de l'académie de Nantes), François HALLIGON (Coordination régionale LPO), Philippe FRANCOIS (DRDJS)

### **Ateliers de réflexion**

Doit-on rester objectif dans le cadre d'actions éducatives en lien avec ces thématiques ?

Pour une même activité, appréhende-t-on l'objectivité de façon unanime ?

- 
- Education à la biodiversité (Dominique MEIGNAN - Zoodyssée)
  - Education à l'eau (Agence de l'eau Loire Bretagne)
  - Education à l'énergie (Pierre BICHE)
  - Education aux déchets (Antoine ORCIL - CPIE Logne et Grand Lieu)

**Synthèse et conclusion**

# Introduction du président du GRAINE Pays de la Loire

Hervé GAUVRIT

Bonjour à tous,

Merci d'être venu à ces 3ème Assises de l'éducation à l'environnement et de l'éducation à l'environnement vers un développement durable en Pays de la Loire.

Les 1ère Assises eurent lieu à Mûres-Hérigné en janvier 2000.

Les secondes aux Herbiers en 2005.

Celles-ci ont lieu à Aizenay, j'en profite pour remercier la municipalité d'Aizenay pour la mise à disposition de la salle.

Pourquoi ces 3ème Assises :

- d'abord parce que le GRAINE a pour mission de réunir régulièrement les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- ensuite parce que fin octobre auront lieu à Caen les Assises Nationales ;
- et aussi pour discuter et faire avancer chacun d'entre nous sur le thème de l'objectivité.

Nous aurions pu comme dans la plupart des régions élargir le thème et recueillir une série de freins et d'enjeux pour l'éducation au développement durable, mais compte tenu des actions menées depuis 6-7 ans en Pays de la Loire, il nous paraissait plus opportun de cibler.

Les secondes Assises de 2005 avaient fait suite à l'étude diagnostic de l'éducation à l'environnement dans les Pays de la Loire. Cette étude qui reste d'une étonnante actualité avait mis en évidence de nombreux freins au développement de l'éducation à l'environnement.

Nous nous employons avec énergie mais pas toujours avec les résultats escomptés à remédier aux problèmes qui y étaient soulevés.

Cependant, le Plan Régional d'Action rédigé suite à cette étude et aux Assises des Herbiers rassemble l'ensemble des réponses aux questions posées en 2005.

Il a ciblé les travaux à réaliser et nous le mettons en place mois après mois.

Alors pourquoi l'objectivité :

En tant qu'éducateur, nous nous devons d'éduquer. Mission ô combien noble et passionnante mais ô combien risquée et délicate.

Quand on éduque, doit-on être objectif ?

Oui, diront les uns !

A voir, diront les autres !

Mais voilà, que met-on derrière objectivité ?

Le débat de ce matin devrait nous faire cheminer sur la question.

Et cet après-midi, nous tenterons d'y voir plus clair en nous répartissant dans des thématiques que nous connaissons bien.

Je vous souhaite à tous, dans tous les cas, de passer une bonne journée, riche et utile.

Cette journée est financée par l'ADEME, L'Agence de l'Eau, la DREAL et la région des Pays de la Loire. La mairie d'Aizenay nous soutient en nous prêtant ses locaux.

Je tiens aussi à remercier pour leurs soutiens et leurs encouragements tous ceux qui ont bien voulu participer au débat de ce matin et présenter leurs travaux aux ateliers de cette après-midi, ainsi qu'à Roland Gérard du réseau Ecole & Nature.

Egalement des grands mercis à mes collègues du Conseil d'Administration du GRAINE pour leur dynamisme et pour les salariés du GRAINE, même compliment ;

Ainsi que les bénévoles et salariés de La Cicadelle qui assurent l'intendance de la journée.

Bonnes assises à tous

# Intervention de la DREAL Pays de la Loire

Christian RINCE

Lors des quelques minutes qui me sont imparties, je souhaiterais dans un premier temps vous présenter ce qu'est la DREAL des PdL et en second lieu vous indiquer ses orientations en matière d'éducation à l'environnement.

La DREAL des PdL a été créée par décret du 2 mars 2009 ; elle est issue de la fusion de trois directions régionales de l'Etat : la DRIRE, la DIREN, et la DRE ; Sous l'autorité du Préfet de Région ce service représente désormais le niveau régional du Ministère de l'Ecologie de l'Energie du Développement Durable et de la Mer (sachant que nous avons aussi quelques missions de niveau départementales sous l'autorité des préfets de Dpt).

L'organigramme de la DREAL fait apparaître autour de la direction quatre missions (stratégie et pilotage / communication / énergie et changement climatique / qualité) et six services

- connaissance des territoires et évaluation (SCTE)
- intermodalité, aménagement et logement (SIAL)
- ressources naturelles et paysages (SRNP)
- risques naturels et technologiques (SRNT)
- transports routiers et véhicules (STRV)
- secrétariat général (SG)

Parmi ces six services le SCTE, dirigé par Jacques Butel, est positionné sur des missions transversales de diffusion de données et de connaissance, d'études, de prise en compte du développement durable, d'évaluation environnementale. C'est dans ce service que se trouve l'unité démarche partenariales de développement durable dirigée par Pascale Ortiz et où Claire Savagner a en charge le partenariat avec les associations et les acteurs de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

La mission de la DREAL en matière d'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) s'inscrit dans la pleine continuité de ce que faisait la DIREN et demeure une priorité du ministère qu'il énonce dans son projet stratégique comme suit :

« les services déconcentrés appuieront la mise en oeuvre d'actions concertées pour favoriser l'éducation à l'environnement pour un développement durable. Ces actions formalisées au niveau régional par des conventions cadres, des accords cadre ou des protocoles, bénéficieront du soutien méthodologique du réseau des correspondants en DREAL, eux-même en contact avec les acteurs départementaux (jeunesse et sport, agriculture, éducation nationale, chambres consulaires, ..) »

Cette orientation donne le fil conducteur de notre action d'animation qui se traduit par des rencontres régulières avec les réseaux et des aides financières vers ces réseaux ou ciblées sur des projets. Nous le pratiquons en Pays de la Loire sans exclusive et en essayant plutôt de considérer tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation à l'environnement ce qui nous amène à travailler bien sûr avec le GRAINE qui nous accueille aujourd'hui, mais aussi avec la coordination régionale de la LPO, la fédération régionale Loire Nature Environnement représentante de FNE, l'Union régionale des CPIE, et d'autres encore que je m'excuse de ne pas citer.

La DREAL est particulièrement attachée à pérenniser ce partenariat qui est organisé, entre autres dispositifs, par la convention cadre du 28 juin 2006 signée par les principaux services régionaux de l'Etat, la Région, l'Agence de l'eau et le CRDP ; cette convention pluriannuelle s'achevant fin 2010 nous donnons doré et déjà rendez-vous aux partenaires pour que, début 2010, nous engagions la préparation d'une nouvelle convention cadre.

Il me semble important de conclure en saluant le dynamisme du réseau GRAINE organisateur de cette journée préparatoire des assises nationales soutenues par notre ministère.

Je vous souhaite une bonne journée en espérant que vos travaux apporteront une contribution utile aux prochaines assises nationales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

# Intervention du co-président du collectif français de l'éducation à l'environnement vers un développement durable

**Roland Gerard**

Les premières Assises nationales de l'éducation à l'environnement se sont déroulées les 11, 12 et 13 février 2000 à Lille. Organisées par le Collectif Français de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable avec un fort soutien de l'Etat, elles ont réuni 1100 personnes (animateurs, enseignants, élus ou techniciens des collectivités, agents de l'Etat, chercheurs, représentants des entreprises...) pendant 3 jours.

Ces premières Assises nationales ont débouché sur l'écriture collective du plan national d'actions pour le développement de l'éducation à l'environnement, plan national qui sera un des principaux inspirateurs des plans régionaux qui verront le jour par la suite.

C'est sur cette base que s'est construit, à l'initiative du CFEEDD, le deuxième forum Planet'ERE en 2001 dans 11 régions puis à l'UNESCO réunissant 1500 personnes de 42 pays.

Neuf ans après, dans le contexte des crises écologique, économique et sociale, les acteurs de la société civile organisés veulent expliquer ce qu'est l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable pour réaffirmer sa nécessité. Les deuxièmes Assises Nationales de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable se dérouleront les 27, 28 et 29 octobre 2009, à Caen, en région Basse-Normandie. Mille participants sont attendus, répartis sur différents sites de la ville de Caen : le Centre des congrès, les Auditoriums du conservatoire de musique et le Lycée Malherbe. Cet événement national a été précédé d'Assises territoriales qui se sont déroulées en 2008 et 2009 dans toute la France.

Co-pilotées et co-organisées par le CFEEDD et le Collectif Régional d'EEDD Bas-Normand (CREEDD), les Assises Nationales porteront une attention constante à la méthode : concertation, partage, diversité, qualité relationnelle, méthode d'animation, convivialité.

L'éducation à l'environnement est avant tout un projet partenarial entre quatre sphères d'acteurs : l'État, les collectivités, la société civile (associations, syndicats) et les entreprises.

Les Assises mobilisent tous les acteurs issus des différents domaines de l'EEDD : environnement, solidarité, enseignement, tourisme, handicap, élus, monde économique...

## **Les objectifs des Assises**

1) Engager collectivement une mise en oeuvre ambitieuse de l'EEDD

Faire l'état des lieux de l'EEDD en France

Passer d'une stratégie de propositions à une stratégie d'actions pour le développement de l'EEDD en France  
Produire des documents de référence utiles à tous les acteurs Offrir une visibilité à l'EEDD au niveau national et international.

2) Montrer l'importance des initiatives comme moteurs de changement

Ces assises nationales mettront en avant les initiatives prises à tous les échelons de territoires pour le développement de l'EEDD.

3) Renforcer la culture de la gouvernance et la pratique du partenariat

Mobiliser tous les acteurs sur le chantier commun de l'EEDD et les aider à se structurer.

Renforcer le dialogue entre les parties prenantes.

L'objectif principal est de construire ensemble une politique ambitieuse de l'EEDD en France !

# Table ronde (plénière)

Animée par Emmanuelle CREPEAU (Parc Loire Anjou Tourraine)

**Qu'entend-t-on par objectivité ?**

**Qu'est-ce que l'objectivité appliquée à l'éducation à l'environnement vers un Développement Durable ?**

**Intervenants :** Hervé GAUVRIT ( la cicadelle ), Pascal VIARD ( Rectorat de l'académie de Nantes), François HALLIGON ( Coordination régionale LPO), Philippe FRANCOIS (DRDJS)

## Intervention d'Hervé GAUVRIT, directeur de l'association la Cicadelle

Dès la naissance de l'association en 1991, la question de l'objectivité s'est posée. Partant du constat que les messages agressifs n'étaient pas efficaces, le projet associatif de la cicadelle pose l'objectivité comme une nécessité.

Par exemple, une sortie avec des enfants s'est déroulée avec un animateur qui avait clairement un discours anti-chasseur. Les enfants du coup étaient pour certains mal à l'aise, leurs parents étant parfois chasseurs. On peut se poser la question de l'efficacité du message dans ce cas, avec un discours non objectif.

Pour nous, il y a nécessité d'être ouvert, d'avoir une diversité de points de vues c'est à dire se comporter en éducateur, rester en dehors des polémiques.

Depuis l'origine de l'association, ce point de vue s'est imposé et est encore aujourd'hui d'actualité.

Avec aujourd'hui 150 clubs nature et 2500 élèves sensibilisés, la cicadelle est très sollicitée pour s'engager dans des actions locales de défense de l'environnement. Dans un soucis d'objectivité, de rester en position d'éducateur, la cicadelle refuse cette implication.

## Intervention de Pascal VIARD, Chargé de mission EDD pour l'Inspection académique de la Sarthe

Avant d'intervenir, je voudrais tout d'abord vous dire que madame Dupuis Inspectrice Régionale de SVT qui devait représenter le Rectorat ce matin et qui a été retenue par des impératifs professionnels vous demande de bien vouloir l'excuser. Elle m'a demandé de la remplacer à cette table ronde ce que j'ai accepté honneur et plaisir.

Je ne suis pas IAIPR, je suis formateur, chargé de mission EDD pour l'inspection académique de la Sarthe et membre du comité rectoral de pilotage académique EDD.

L'existence même de mon poste commence une réponse à la problématique qui nous rassemble aujourd'hui. Cette mission créée par monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Sarthe remonte en effet à plus de 10 ans, et témoigne d'une volonté, d'un investissement fort au service de l'éducation à l'environnement au départ, puis de l'EDD au fil des évolutions des programmes d'enseignement. La Sarthe s'est ainsi distinguée d'autres départements en créant des conditions positives d'accompagnement de projets et de formation des enseignants en matière de développement durable. C'est l'objectif de mise en place de l'action qui prend le pas sur l'objectivité de la programmation des enseignements.

Revenons à l'objectivité. Qu'entend le sens commun en matière d'objectivité ?

Le dictionnaire nous dit que c'est philosophiquement « la qualité de ce qui existe en dehors de l'esprit » et au sens large « ce qui n'est pas influencé par les préjugés ou le parti pris »

Cette explication, en tant que formateur et enseignant, m'inspire quelques interrogations :  
Tout d'abord qu'est-ce qu'un enseignant objectif ? Autrement dit, le choix de la programmation des séquences, des sujets d'illustration, des supports présentés peut-il être influencé par les préjugés ou bien est-il réfléchi dans une exhaustivité relative à l'objectivité scientifique ?

Dans cette perspective, selon les niveaux d'enseignement, qu'est-ce que l'objectivité en primaire et l'objectivité en secondaire ? Autrement dit, y-a-t-il des gradients d'objectivité attendus, liés aux capacités cognitives des élèves ?

S'agit-il pour l'enseignant d'envisager la relativité des situations proposées en fonction de la maturité de ses élèves ? Ou bien doit-il proposer un répertoire exhaustif des opinions et des théories parfois contradictoires ?

L'objectivité de l'enseignant est-elle patente ? L'engagement citoyen de l'enseignant permet-il une auto-évaluation réelle de l'objectivité des contenus des ses cours ou bien constitue-t-elle un parti pris ?

Comment mesure-t-on l'objectivité de l'enseignant ? Comment la contrôle-t-on ? Et pourquoi la contrôle-t-on ?

C'est le code de l'éducation qui apporte une première réponse dans son article L 121-1  
Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. Ils dispensent une formation adaptée dans ses contenus et ses méthodes aux évolutions économiques, sociales et culturelles du pays et de son environnement européen et international.

On peut donc penser que les enseignements se font dans une objectivité relative aux objectifs de la République. Cette objectivité est alors prise au sens du bien commun de la nation.

L'article L311-2 précise cependant que si l'organisation et le contenu des formations sont définis respectivement par des décrets et des arrêtés du ministre chargé de l'éducation. Des décrets précisent les principes de l'autonomie dont disposent les écoles, les collèges et les lycées dans le domaine pédagogique.

L'autonomie pédagogique affichée permet bien la mise en œuvre différenciée de méthodologies et de pratiques d'enseignement. L'objectivité du professeur est alors clairement interrogée : il y a l'art et la manière. S'agit-il seulement de parvenir à un objectif d'enseignement ou davantage de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre ?

En continuant la lecture, l'article L311-3 éclaire notre question : Les programmes définissent, pour chaque cycle, les connaissances essentielles qui doivent être acquises au cours du cycle ainsi que les méthodes qui doivent être assimilées. Ils constituent le cadre national au sein duquel les enseignants organisent leurs enseignements en prenant en compte les rythmes d'apprentissage de chaque élève.

Il paraît donc clairement que l'enseignement doit mettre en œuvre les moyens permettant d'atteindre des connaissances essentielles, mais aussi des méthodes. Il ne s'agit donc pas que de savoir, mais aussi de comprendre de reformuler, de structurer, d'interroger, de choisir et de résoudre.

L'objectivité est donc, au niveau éducatif, le sens même à donner aux apprentissages ainsi que la conclusion visée par les programmes nationaux d'enseignement.

Les objectifs des programmes et les finalités de l'apprentissage cognitif doivent concourir – nous disent les programmes scolaires - à donner les capacités pour l'élève ou le jeune adulte à formuler ses propres choix...



Suffit-il donc de conclure que si l'élève fait un choix différent de celui du professeur, l'enseignement fut objectif ?

Il est sans doute plus facile de dire de qui n'est pas objectif que ce qui l'est.

Une autre question de cette matinée, outre la notion d'objectivité, est son application à l'Education à l'Environnement pour un développement durable.

Pour commencer à répondre, je vous propose de remonter un peu le temps, dans un rapide sommaire des programmes scolaires à propos du sujet qui nous occupe ce matin :

- circulaire de 1977 sur l'éducation à l'environnement : Texte fondateur mettant en place de nombreux éléments constitutifs de l'éducation à l'environnement

- CIRCULAIRE de 2004 : Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD)

- CIRCULAIRE de 2007 : Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD)  
ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'examen rapide de la thématique qui nous intéresse montre le passage d'une éducation à l'environnement à une éducation au développement durable.

Le mot environnement a disparu de l'intitulé mais il participe au contenu des programmes.

Cette disparition du mot « environnement » est expliquée dans la circulaire de 2004:

(Il s'agit) d'élargi(r) (le) champ à de nouvelles problématiques et à de nouveaux thèmes pour prendre pleinement en compte les trois volets - environnemental, économique, social et culturel - qui fondent le développement durable.

La mise en œuvre de l'EDD doit d'abord reposer sur les enseignements obligatoires. Grâce au socle commun de connaissances et de compétences, le développement durable est désormais solidement ancré dans la base des savoirs fondamentaux.

Les 7 piliers du socle commun forment le cadre des connaissances et des compétences.

Ils se déclinent en trois paliers d'exigences : 2 en primaire (CE1 et CM2) et 1 en collège (Troisième)

L'éducation au développement durable s'inscrit dans 4 d'entre eux :

- La connaissance des principaux éléments des mathématiques, et la maîtrise d'une culture scientifique
- La possession d'une culture humaniste
- L'acquisition des compétences sociales et civiques
- L'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative

Ainsi le socle inclut la connaissance de "l'impact sur l'environnement" de nos activités techniques, il fait référence à une attitude de "responsabilité face à l'environnement, au monde vivant, à la santé", il mentionne le développement durable comme un moyen de "comprendre l'unité et la complexité du monde".

L'objectif annoncé est bien de ne pas limiter les actions au seul domaine de l'écologie mais de promouvoir des démarches globales d'Education au Développement Durable au niveau des écoles et des établissements.

La disparition de « l'environnement » dans le titre de la circulaire a été commentée dans tous les établissements. Trahit-elle une forme de subjectivité ?

Enseigne-t-on davantage ce que l'on est que ce que l'on sait ?

Je m'explique :

Il s'agit bien d'éduquer les élèves aux enjeux du développement durable selon les modalités de la circulaire

de 2007

Il faut donc que chacun s'accorde sur le champ « éducatif » et sur la signification du mot.

Eduquer, dans le cadre de la thématique du développement durable, c'est enseigner les savoirs nécessaires à la réalisation d'une forme de conscience qui permettra d'opérer des choix correspondant à ses responsabilités, sa place, ses valeurs en matière d'environnement, de biodiversité et de santé.

Enseigner ces savoirs n'est pas un exercice facile, y compris pour les spécialistes disciplinaires du second degré.

Certains enseignants, certains partenaires sollicités par l'école présentent parfois une réponse écourtée, identifiée par l'élève comme la seule réponse possible, isolée du principe scientifique de causalité et peu avancée sur le champ citoyenneté :

- Eteindre la lumière pour faire des économies,
- Couper le robinet quand on se lave les dents pour ne pas assécher la planète,
- ne pas venir en voiture à l'école ou ne manger que des légumes de saison pour réduire l'effet de serre,
- Ne pas acheter d'affaires fabriquées par des petits enfants,
- Empêcher les ours polaires de se noyer, sauver les abeilles parce que sinon nous allons tous mourir. . .

Ces mécanismes d'apprentissages conduisent à des comportements de mimétisme, de catastrophisme ou d'angoisse qui ne serviront pas la cause de l'être-acteur-de-son-environnement.

Il faut donc absolument considérer et transmettre la dimension complexe du développement durable. Plus que la question de savoir s'il faut mettre à égalité toutes les réponses portées sur telle ou telle thématique Développement Durable, de trouver des mécanismes de filtrage des informations qui les rendront lisses mais pas objectives, il est nécessaire que les enseignants puissent apporter des réponses constructives de sens.

Il s'agit bien pour les enseignants de devenir autonomes, conscient de leur subjectivité pour aider les élèves à se questionner et pas seulement répondre à leurs questions de cours.

C'est très difficile, car apprendre à poser de vraies questions c'est accepter de ne pas avoir de réponse toute faite, voire pas de réponse immédiate.

C'est aussi donner l'espoir qu'une action est possible, qu'un projet de recherche peut naître, qu'une dynamique de réflexion se construit. Bref, c'est donner le sentiment à chaque élève qu'il devient acteur et citoyen du monde qui l'entoure. C'est, comme disait St Exupéry, comprendre que nous n'héritons pas de la terre de nos parents mais nous l'empruntons à nos enfants.

Je terminerai en vous posant deux questions :

Une première un peu complexe...

La subjectivité d'un questionnement interne et personnel de l'élève posé par rapport à ses savoirs, ses croyances, ses valeurs, n'est-elle pas finalement le chemin le plus direct vers une réponse la plus objectivée possible ?

Une dernière dont on se demandera si elle est objective :

Parmi ces quatre citations, laquelle préférez-vous ? Pourquoi ?

- Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.

*Antoine de Saint-Exupéry*

- La Terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la Terre.

*Sitting Bull*

- Les types qui déboisent la forêt amazonienne acceptent enfin de faire un geste pour l'environnement. Désormais, ils mettront de l'essence sans plomb dans leurs tronçonneuses.

*Philippe Geluck*

- Nous sommes les fruits d'une sécheresse, nés d'une transformation de l'environnement.

*Antoine Spire*

- L'ignorance qui se connaît comme ignorance a plus de chances de faire progresser nos connaissances qu'un savoir qui se croit d'autant plus assuré qu'il est parcellaire et objectif.»

*Antoine Spire*

## **Intervention de Philippe FRANCOIS, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports**

Hervé Gauvrit, dans son introduction parlait d'un thème précis, moi je le trouve extraordinairement large !  
 Tout d'abord je suis resté décontenancé devant la formulation :  
 « L'objectivité des actions en éducation à l'environnement vers un développement durable »

C'est une phrase sans verbe !

J'aurais préféré partir d'une phrase avec un verbe, du style :

-l'objectivité permet .....

-l'objectivité est nécessaire .....

Voire une phrase interrogative :

-l'objectivité est elle un élément nécessaire ... ?

Y a-t-il une démarche objective, ... ?.

Mais puisqu'il fallait faire avec, je me suis interrogé sur l'objectivité dont on parle :

- l'objectivité du formateur

- l'objectivité du contenu

- l'objectivité de la démarche ?

Et j'ai fait ce qu'a fait Yannick Bruxelles, je suis allé voir ce qui se cache derrière les mots, et ce que pouvait bien être l'objectivité

Dans une démarche ontologique l'objectivité est ce qui caractérise un objet par rapport à ce qui caractérise un sujet.

Dans une approche épistémique l'objectivité caractérise la validité d'une connaissance ou d'une représentation se rapportant à un objet. A ce titre peut-on dire que le réchauffement climatique est objectif ?

En sciences ces règles constituent la méthodologie scientifique. Voilà qui nous rapproche un peu plus de notre thème.

D'un point de vue éthique l'objectivité du sujet s'exprime en termes de neutralité, d'impartialité, de désintéressement, ou d'impersonnalité. Il s'agit d'une prise de distance du sujet vis à vis de lui-même pour se rapprocher du sujet. Nous ne devons être dans quelque chose qui ressemble aussi à l'honnêteté

Pour aller plus loin, il faudrait aussi interroger le reste de la proposition :

l'éducation à l'environnement et le développement durable sans oublier la proposition vers.

Là si l'on se tourne vers les chercheurs on retrouve très vite et très naturellement Lucie Sauvé qui distingue en éducation relative à l'environnement sept courants traditionnels (naturaliste, systémique, scientifique, ....)

et huit courants d'apparition récente (holistique, ethnographique, l'éco éducation,, ...)

On imagine bien que la dimension objective est plus ou moins présente dans chacune de ces pratiques. Lucie Sauvé démontre, Yannick Bruxelles l'aborde aussi, qu'il n'existe pas que deux postures l'objectivisme et le subjectivisme, et qu'une porte peut être dans un état autre qu'ouverte ou fermée. Pensez par exemple à ces portes faites de billes suspendues à des fils que l'on peut traverser. Il en va de même pour la démarche d'EEDD que l'on peut voir ailleurs que dans l'approche positiviste ou interprétative.

Vous m'avez aussi, sans doute invité en tant que représentant d'un ministère valideur.

La démarche d'EEDD est de plus en plus présente dans un certain nombre de formations diplômantes d'animateurs professionnels, il s'agit donc d'un public d'adultes, quel que soit leur niveau Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport ou Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS ou DEJEPS). Je vais évoquer la recherche d'objectivité dans l'évaluation.

Il y a longtemps que nos formations ne sont plus construites en termes de connaissances, mais en termes de compétences.

Chaque UC Unité capitalisable définit ses objectifs terminaux d'intégration les OTI, chacun se déclinant en plusieurs objectifs intermédiaires. Les OI  
Que ce soit pour le BPJEPS ou le DEJEPS à travers décrets et arrêtés, ces textes précisent que l'habilitation par nos services nécessite de la part des organismes de formation la définition de ces OTI, OI ainsi que les modalités d'évaluation.

C'est là où je voulais en venir

Comment partager objectivement des valeurs le plus communes possibles entre « ingénieur de formation » formateurs, stagiaires, et membres du jury ?  
L'objectivité nécessite l'objectivation.

Ceci passe par la concertation entre les différents acteurs, la contractualisation, et l'élaboration d'un protocole de certification.

Les unités capitalisables se déclinent en capacités : dans le champ de l'EEDD cela s'écrit par exemple

- Etre capable de définir les cadres de ses interventions pédagogiques
- Etre capable de mobiliser des ressources techniques
- Etre capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio éducative
- Animer en sécurité

C'est dans un premier temps l'organisme de formation qui définit les modalités et les indicateurs.

Les modalités sont soit la préparation d'un dossier, un entretien, une situation d'activité, ou une combinaison (juxtaposition) de tout cela.

Les indicateurs sont aussi écrits dès avant le début de la formation (dans le dossier d'habilitation) sous forme d'une courte phrase avec un verbe d'action :

(le candidat)

- repère les freins et les atouts du projet
- favorise la méthode participative
- présente un bilan de la démarche
- réalise une fiche claire et opérationnelle

Chaque indicateur doit être validé en terme d'acquis/non acquis.(là pas de porte ouverte et fermée !)

Il peut y avoir plusieurs dizaines d'indicateurs pour évaluer les 10 UC d'une formation !

Voilà, me semble t'il, comment, par souci d'objectivité, on touche à la déconstruction de tout le process éducatif et à une perte de sens des objectifs éducatifs.

Pour terminer, je peux à nouveau rejoindre Yannick Bruxelles, qui citait Gaston Bachelard, et vous proposer cette définition : « l'objectivité n'est que le produit d'une objectivation correcte »

## **Intervention de François HALLIGON, coordination régionale LPO**

La Ligue de protection des oiseaux regroupe en France 45 000 adhérents avec une trentaine de délégations locales.

Dans les Pays de la Loire, une coordination régionale existe depuis 5 ans.

Le premier objectif de l'association est de protéger les espèces et donc le milieu naturel. L'éducation, historiquement est venue après, elle est considérée par la LPO comme un outil. Une culture de l'éducation à l'environnement reste à développer en interne.

Pour alerter les élus et citoyens, la LPO réalise ou fait réaliser de nombreuses études, ce qui lui offre une forte reconnaissance. Du coup elle est très sollicitée pour intervenir dans les écoles.

Historiquement, la LPO a connu de nombreux conflits, la question de l'objectivité ne se posait pas forcément. La priorité va à l'action, ce qui compte avant tout, c'est d'obtenir des résultats. Nos actions d'éducation vont dans ce sens.

Quelle est la différence entre vos actes éducatifs et votre action globale (Emmanuelle Crepeau) ?

Il n'y a pas forcément de discours militant dans nos interventions d'éducation, en revanche nous mettons de plus en plus en lien les animations avec les actions de la LPO.

## Echanges avec la salle

Emmanuelle Crepeau (E.C.) : Nous avons pu voir différentes approches complémentaires.

Vincent Denis (MNH Angers) : Le chercheur et l'objectivité à ne pas oublier. Son rôle est de remettre en cause ce qui est considéré comme objectif.

Michèle Dubromelle (petits débrouillards) : Quelles sont les sources de données scientifiques mentionnées par la LPO ?

François Halligon : il s'agit d'équipes constituées d'animateurs et de scientifiques. Ces études sont le fondement des actions de la LPO. Etudes scientifiques et militantisme ne sont pas incompatibles.

Hervé Gauvrit : Le discours scientifique est très demandé. Oui mais, ce discours est également à remettre en cause. Il ne faut pas lui donner une valeur inaliénable. Il ne suffit pas pour être objectif. De plus une vulgarisation est nécessaire, d'où une certaine subjectivité.

E.C. : nous voyons qu'il y a une approche au temps différente entre la LPO et la cicadelle. Les objectifs sont différents.

François Halligon : nos actions ne se font pas uniquement sur les grands milieux. Les solutions existent à divers échelles. Notamment chez les particuliers et collectivités.

Hervé Gauvrit : le travail de la cicadelle et de la LPO sont compatibles. Au sein du GRAINE, il y a une multiplicité d'approches. Très peu de structures ne font que de l'EEDD. Ces différentes approches sont notamment du fait des actions diverses. Par exemple, pour une association d'éducation populaire, l'EEDD est un outil d'éducation à la citoyenneté.

A la cicadelle, nous voulons prendre le temps, ne pas orienter quitte à ce que la personne sensibilisée n'aille pas dans le sens voulu par l'association.

Pour nous un discours trop tranché n'est pas porteur. Il risque de braquer. Il vaut mieux avancer ensembles.

David (centre marais mouillés) : Nous avons un problème avec l'objectivité. Lors de la description des milieux par les enfants, nous devons donner des infos sur les pratiques agricoles qui sont des problèmes. Nous devons arriver à faire comprendre les contraintes du côté agriculteur. Où placer le curseur ?

Pascal Viard : l'enseignant est responsable du contenu de ses interventions. Il ne faut pas lisser le contenu mais plutôt multiplier les points de vues.

Edith Emereau (Alisée) : Il faut dissocier l'objectivité en fonction des personnes auprès desquelles on intervient. Les enjeux aujourd'hui sont de donner les clés pour passer à l'action.

Gaël Kasprack (lycée nature) : pour tendre vers l'objectivité, il faut croiser les regards subjectifs, développer l'empathie.

Bernard Dariel : l'objectivité n'existe pas. Tendre vers l'objectivité pourquoi pas. L'opinion est changeante, en fonction des contraintes extérieures.

Il ne faut pas avoir honte du militantisme, personne n'est neutre, mais il faut du respect. Il faut croiser les regards, donner la parole à tous en adaptant le discours.

Manuel Moreau (petits débrouillards) : il est important de prendre en compte qui passe le message, par qui on est financé. Par exemple, dans l'enseignement des religions avec le créationnisme. Est-on objectif quand on est financé ?

Autre exemple, Yann Arthus Bertrand qui est exposé dans beaucoup d'établissements scolaires après avoir couvert le Paris Dakar pendant 10 ans.

Michèle Dubromelle : tendre vers l'objectivité, c'est s'interdire de donner des réponses, cela passe par la méthode. Par exemple la démarche expérimentale qui permet le débat dans la diversité des opinions.

Pascal Viard : nous sommes plus efficaces par des questionnements que des réponses.

Concernant l'exposition de YAB dans les écoles, l'objectivité de l'état n'existe pas. Elle est le fruit des différents changements dans la société, du gouvernement. Concernant la religion, le créationnisme n'est pas au programme. L'éducation nationale laisse une liberté pédagogique.

Roland Gérard (cfeedd) : comment garantir l'objectivité ? EDF est-il objectif quand il fait visiter ses centrales nucléaires ? Les créationnistes dans leurs livres ?

Tout le monde est militant.

La garantie de l'objectivité, c'est la controverse. Pour agir, il faut de la concertation, créer le débat pour apporter le changement. Il y a une nécessité de libre consentement pour y parvenir.

C'est le dogme de l'EEDD : interdisciplinarité, travail de groupe, créativité, débat.

Il faut arrêter le top/down, tel que les affiches de YAB. Il faut mettre en débat les mots citoyen et éducateur.

En conclusion il faut avoir conscience de sa subjectivité.

# Ateliers de réflexion

## groupes thématiques

**Doit-on rester objectif dans le cadre d'actions éducatives en lien avec ces thématiques ?  
Pour une même activité, appréhende-t-on l'objectivité de façon unanime ?**

### Atelier objectivité et éducation à l'eau

Animatrices : Sophie Descarpentries (Graine Pays de Loire)

Secrétaire : Virginie Thune (CdC Pays des Herbiers)

Intervenant : Olivier Brunner (Agence de l'eau)

#### 1. Objectifs

- identifier les 5 principaux freins au développement de l'EEDD
  - identifier les 5 principaux leviers favorables au développement de l'EEDD
- 3 propositions pour le développement de l'EEDD sur votre territoire

#### 2. Contexte

Intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : voir diaporama commenté par Olivier Brunner

Rappel de la question principale de l'atelier :

Doit on rester objectif dans le cadre de l'Éducation à l'eau ?

Objectivité : frein ou levier pour avancer dans le contexte actuel ?

#### 3. Échanges et discussions

- La Frênaie :

à propos du principe pollueur-payeur : le monde agricole est responsable (et l'État puisque c'est une politique nationale) mais c'est le particulier qui paie

Il y a un coût de plus en plus important pour la potabilisation et l'assainissement

Même si ça s'améliore, il n'y a pas aujourd'hui une représentation suffisante des milieux associatifs dans les comités de bassin

- Petits Débrouillards :

difficile de parler d'éducation à l'eau sans rappeler les choix systémiques et politiques qui ont abouti à ces pbs de ressources en eau ; l'AELB ne s'occupe pas du transport fluvial ?

- La Rincerie : Présentation d'un Projet

site de 100 ha dont 50 ha d'étang avec activités nautiques ;

divers projets avec les jeunes ; pédagogie par objectifs et non pédagogie de projet Étang entouré de champs en agriculture intensive : on observe épandage par temps de pluie, autour de l'étang d'où des problèmes de qualité de l'eau, de cyanobactéries L'idée d'une charte avec les agriculteurs a été évoquée mais non réalisée car « vouée à l'échec » a priori en fonction du caractère des agriculteurs en cause (blocage)

- La Frênaie :

Des politiques publiques continuent de soutenir des actions de méthodes productivistes (ex : réserve d'eau de substitution qui est là pour permettre de continuer la culture du maïs qui est à remettre en cause car non adaptée au territoire)

La méthode à utiliser pour changer cela : informer l'opinion publique, être force de proposition pour accompagner les agriculteurs (ils ont déjà fait des efforts et on leur dit que non, que ça ne suffit pas donc ils prennent mal la critique) ; assurer un rôle de contre-poids aussi face à des points de vue dominants

Le fond du pb est économique : il faudrait trouver un vrai levier économique



- Les Petits Débrouillards :

Identifier les vrais besoins et c'est la limite de l'Éducation Environnement vers un Développement Durable : si tout le monde coupe l'eau en se lavant les dents, ça ne résoudra pas le pb ; le vrai pb c'est par ex la filière agri ; d'où l'action des associations qui peut être de travailler en partenariat avec des partenaires qui ont vraiment un poids, des partenaires nouveaux avec lesquels on n'a pas encore l'habitude de travailler

Vrai levier : travailler tous ensemble

- Sophie Descarpentries :

On peut s'appuyer pour cela sur la montée évidente de la conscience environnementale

Exemple : le Conseil Régional de l'Enseignement Agricole Privé des Pays de la Loire a organisé en 2007 une grande journée pour tous les enseignants de la région sur le thème du Développement Durable. La précédente journée était sur le thème de l'autorité et de son respect. On voit bien une évolution des mentalités.

Levier : le travail avec les lycées agricoles pour former autrement les futurs agro

- CDC Pays des Herbiers

Intérêt de travailler sur tous les aspects de la gestion de l'eau : quotidien, agriculture

- La Frênaie

Les agriculteurs sont habitués à avoir un revenu confortable sans trop travailler. Ce sont des avantages qu'ils ne veulent pas perdre ; ça va être dur de changer ; une minorité de « nababs »

C'est un frein que cet état de fait très ancré dans les habitudes = réaction au changement

Cependant leur légitimité, leur suprématie n'est plus aussi vraie aujourd'hui : avant ils faisaient un peu ce qu'ils voulaient, maintenant ils ne sont plus regardés de la même manière par la population par exemple. La législation est mieux appliquée et ça peut servir de levier.

- CDC Pays des Herbiers

On peut peut-être utilisé le levier économique : par exemple pour les familles en difficulté, faire baisser les factures d'eau et d'énergie peut constituer une bonne motivation

D'où la mise en place de projets de quartier avec manifestations et interventions avec caractère festif, convivial

- Petits Débrouillards :

Le travail sur toute une communauté (famille, quartier) est intéressant. Le public est plus large, ça concerne tout le monde. On sort du frein que peut constituer l'individualisation de la responsabilité : si chacun fait un geste ... mais et la responsabilité collective alors ?

- ECoEDDEn :

Parfois certains a priori peuvent être un frein à nos actions – on s'interdit d'aller vers certains publics alors qu'en fait quand on y va quand même ça fonctionne très bien.

tous publics, cités, familles en situation difficile, on y va aussi

- Agence de l'Eau :

Un autre frein : le discours très technique des professionnels, trop déconnecté du grand public et qui n'aide pas à faire passer les messages que l'on veut

- Guadeloupe :

Liaison tourisme et environnement : passerelles à créer. Dans l'idée de travailler avec de nouveaux partenaires pour développer l'Éducation Environnement vers un Développement Durable il peut être intéressant sur la thématique de l'eau de se rapprocher du secteur du tourisme.

- Petits Débrouillards :

Le développement du sentiment d'appartenance, de fierté de son territoire peut aussi être un levier au développement de l'Éducation Environnement vers un Développement Durable

Mettre aussi une petite dose d'impertinence, de provocation pour susciter le débat, pour lancer la discussion peut être un bon levier.

- CDC Pays des Herbiers :

Ne jamais perdre de vue que quelque soit l'objectivité de notre discours elle s'exprime toujours dans un contexte hautement subjectif.

## 4. Synthèse de l'atelier

Les freins identifiés :

- le manque de volonté politique ou
- le manque de moyens parfois quand la volonté politique est présente
- l'individualisation de la responsabilité : à force de montrer chacun du doigt on oublie la responsabilité collective qui peut être une vraie force de développement
- le fait que certaines pratiques sont très ancrées dans les habitudes, la résistance au changement propre à beaucoup d'êtres humains
- la déconnexion entre les professionnels et la population : le discours par exemple qui n'est pas adapté et qui au lieu de faire adhérer le public peut éventuellement l'éloigner de la problématique
- les a priori sur certains publics qui nous empêchent d'aller vers eux

Les leviers :

- un vrai levier : travailler tous ensemble avec tous les acteurs d'un domaine (ici l'eau) – associations, syndicats, élus, techniciens, professionnels de tout ordre (agro, industrie), population.
- levier : travail avec les lycées agricoles sur la thématique de l'eau en tous cas
- une volonté politique de plus en plus forte et une législation mieux appliquée (agriculteurs condamnés pour leurs actions coup de poing)
- l'exemplarité de certaines actions même si elles se font ailleurs que sur notre territoire
- le fait de s'appuyer sur des données scientifiques, des faits objectifs (mesures de la qualité de l'eau par la DDASS par exemple)
- la crise économique et sociale : s'appuyer sur les besoins d'économie des familles pour développement le respect de l'environnement
- développer la notion de bien commun

Les propositions

- Trouver un vrai levier économique
- arriver en étant force de proposition soutenu par la population
- mettre en place des projets d'envergure et inter-générationnels
- étendre les relations, les partenariats à de nouveaux domaines : tourisme, communicants, culture

Nous avons terminé l'atelier sur ce rappel :

Ne jamais perdre de vue que quelque soit l'objectivité de notre discours elle s'exprime toujours dans un contexte hautement subjectif.

# Atelier objectivité et éducation à l'énergie

Animatrice : Edithe Emereau (Alisée)

Secrétaire : Manuel Moreau (Petits Débrouillards Pays de la Loire)

Intervenants : Pierre Biche, François-Xavier Richard

## 1. Objectifs (quel résultats attendus à l'issue de l'atelier)

- Favoriser les échanges, mutualiser les expériences, des références et des ressources
- Prendre le temps de concertation avec les acteurs pour construire une réflexion commune
- Réaliser un état des lieux de l'objectivité de EEDD en PDL
- Favoriser la création de nouveaux partenariats en vue de plus d'objectivité

## 2. Contexte

En introduction à l'atelier, nous avons eu une présentation de projet énergie par François Xavier RICHARD (La cicadelle). Les animations se passent à St crepin sur moine à proximité de Clisson. Il utilise le site d'une ancienne mine d'uranium (fermée en 1990). Dans la maison de l'environnement, il n'y avait plus de place pour mettre les expositions créées, donc la commune a fourni une ancienne maison de mineur. En 2001-2002, ils ont appelés la cicadelle pour s'occuper de faire venir les écoles.

Les objectifs principaux des animations :

Comment produire de l'électricité avec toutes les sources d'énergie (renouvelables ou non).

Faire découvrir toutes les sources d'énergie sans culpabiliser l'uranium.

Mise en application de l'objectivité : éviter que l'enfant reparte avec l'idée que le nucléaire c'est nul et le pétrole aussi. En général, les interventions sont appréciées par les enseignants car il est présenté les avantages et inconvénients de chaque source.

Déroulement de l'animation en 2 demi journées :

1- visite de la maison (maquette sur l'hydroélectricité) et parler de la production d'électricité par le nucléaire et aussi de la mine d'uranium. Il s'appuie aussi sur le site de la mine. Il passe le message que le nucléaire produit des déchets nucléaires mais que 85 % de notre électricité est fournie par cette source. Donc il est difficile de s'en passer à l'heure actuelle.

2- démonstration de la production d'énergie par énergie renouvelable. Montrer les avantages et inconvénients de chaque source. Il évoque aussi le coût des énergies renouvelables.

La présentation a suscité des vives réaction en disant que la part du nucléaire dans le monde est faible et qu'il faut faire attention à ne pas avoir de parti pris pour EDF.

Les moyens pour les animations :

- utilisation du site (ancienne mine) et aussi des maquettes sur la mine
- petit matériel (dynamo, cellule PV) pour faire des expériences

Les freins :

Pas facile d'être objectif : le nucléaire c'est pas l'idéal mais on ne peut pas s'en passer (similaire au discours de Chantal Jouanno ancienne directrice de l'ADEME)

Faire attention à ce qu'on consomme et penser à la maîtrise de l'énergie.

On parle de cellules PV ou chauffe eau solaire mais personne ne connaît, le frein est la démonstration de matériel qui n'est pas dans le quotidien des enfants. Il y a 5 ans, aucun enfant ne connaissait ces systèmes mais cela évolue.

Présenter des solutions intéressantes mais pas mise en application.

Leviers :

L'ancienne mine va être transformée en centrale solaire.

Remplacer l'uranium par des centrales solaires.

Remarques de Pierre Biche :

Il a travaillé sur un cours de l'université permanente de Nantes sur le réchauffement climatique (bases, faits, politique, données) et pour la question de l'objectivité est dépendante de l'objectif pédagogique de la séquence.

Pour l'éducation à l'énergie, ce n'est pas simple de transmettre le message à des enfants.

Réflexion sur la question des réserves des énergies fossiles: grosse question sur la connaissance, limite à la connaissance (ma connaissance et la connaissance globale), avoir des données fiables.

Quel est l'espace pédagogique (proximité, monde), l'énergie à quelle espace, l'énergie dans le temps (le nucléaire en 2210 ???)

### **3. Echanges et discussions**

Question initiale d'Edith EMEREAU : doit on rester objectif dans des animations pédagogiques ?

A partir du moment où on fait un choix de faire passer un message (économie d'énergie) il est difficile d'être objectif. Il est difficile d'enlever les convictions personnelles de l'intervenant car souvent les éducateurs à l'environnement font ce travail par conviction. Pour s'approcher de l'objectivité, il faut donner les moyens aux enfants de se faire leur opinion en apportant des visions croisées. Il faut aussi essayer de ramener le concept que l'énergie est une force. Donc la porte d'entrée « énergie humaine » peut être intéressante en faisant le lien entre l'homme et son passé (utilisation des animaux, des esclaves, innovation technologique). Il est possible de mettre les enfants en réflexion sur la création de l'énergie par l'homme et ses utilisations. Cela permettrait de sortir du contexte actuel pour comprendre la source des problèmes énergétiques actuelles et futures. Il est aussi possible de relativiser la situation actuelle en comparant au reste du monde (bon nombre de pays recourent à l'énergie humaine ou animale) pour permettre aux enfants de se faire son opinion.

Il est important pour essayer d'être objectif de resituer l'intervention dans le temps et dans l'espace. Il faut aussi resituer la notion d'objectivité par rapport à sa place : formateur, enfant, soi même. La notion d'échelle est importante : géographique (place importante des territoires), temporelle...Par exemple dans le cadre d'activité sur l'énergie près de la centrale nucléaire de Chinon, la centrale est un pôle d'emploi important, donc la visite de la centrale paraissait indispensable (beaucoup d'enfants ont leurs parents qui travaillent à la centrale) mais aussi présenter des solutions via Alisée. Lors que l'on parle d'objectivité, il faut aussi soulever la question de l'honnête intellectuel et de la vérification de la source ainsi que de la compétence.

Il est aussi important que le référent du projet pédagogique (ex: l'instituteur) trouve sa place vis à vis des différents intervenants. Il faut éveiller les consciences sans passer par la culpabilisation et en présentant les alternatives. La thématique de l'énergie est très complexe et il est difficile de transmettre des informations aux enfants. Les enfants ont aussi des représentations initiales comme le nucléaire c'est un danger (bombe, Tchernobyl) et ils ne savent pas qu'avec le nucléaire ont fait de l'énergie. Les programmes intègrent maintenant les questions d'énergie.

Question initiale d'Edith EMEREAU: Peut sortir des freins et des leviers pour valoriser l'EEDD ?

L'EEDD c'est comprendre les interrelations , la globalité ainsi que la complexité.

Freins :

Les enseignants sont suspicieux par rapport à ce qui arrive de l'extérieur (autant les intervenants que de l'inspecteur). Selon les circulaires, les sorties scolaires seraient du temps de perdu par rapport à l'enseignement. Il manque des outils d'animations pour voir l'énergie d'un point de vue global par rapport à nos besoins. Il existe pourtant déjà des outils.

Le réseau GRAINE a un problème de visibilité, il faudrait augmenter la communication sur le réseau et se faire identifier auprès des institutions.

L'harmonisation des tarifs et la visibilité sur le coût d'une animation.

Publicité environnementale : les enfants connaissent le message mais ils ne l'appliquent pas spécialement. Le passer de la connaissance du message à la mise en pratique reste difficile.

Tant que l'on n'a pas vécu quelque chose de grave (parallèle avec le cancer – tabac), il est difficile de réagir et de s'inscrire dans le long terme.

Peu ou pas de financement pour les interventions.

Méfiance ou non, intérêt pour les sorties éducatives en comparaison avec les sorties loisirs (ex: parc d'attraction). Les familles préfèrent financer des sorties loisirs.

Réécriture des programmes du collège (itinéraire de découverte en déclin) mais le DD est plus pris en compte.

Les enseignants sont très sollicités et n'ont pas les moyens de temps et financiers.

Difficultés de mobiliser les enseignants sur les semaines à thème.

Leviers :

Volonté des collèges et lycées de mettre en place le DD de manière transversale.

Pour la communauté de communes de Chantonay, il y a de plus en plus de classes intéressées par l'EEDD et une confiance est établie entre les intervenants et la mairie.

#### **4. Synthèse de l'atelier**

Conclusion de Pierre BICHE :

Les collectivités ont des besoins d'interventions sur les changements de comportements et c'est une donnée citoyenne à prendre en compte.

Pour essayer d'atteindre l'objectivité, il faut travailler sur son positionnement personnel et s'ouvrir sur l'avenir.

Conclusion de Edith EMEREAU :

L'importance de l'EEDD c'est d'aider l'apprenant à relativiser par rapport à la complexité et aussi par rapport aux savoirs. Il est important que les éducateurs aient des compétences.

Il faut appréhender la complexité des systèmes et aider les formateurs sur les moyens pédagogiques ainsi que la vie de réseau (mutualisation).

Notre réseau GRAINE a encore un problème de reconnaissance auprès des élus mais aussi d'autres réseaux (MFR, CFA...)

Il faudrait aussi sensibiliser les élus pour leur permettre d'orienter les financements (action fond contre communication). La mise en place de rencontres entre collectivités/asso/entreprises semble un travail nécessaire au développement de l'EEDD. Les collectivités ont aussi besoin de techniciens dans le domaine de l'environnement.

# Atelier objectivité et éducation aux déchets

Animateurs : Béatrice MAPPAS (Trocantons), Antoine ORCIL (CPIE)

Intervenants : Marie-Annick Lebordais (SMCNA)

Secrétaire : Zahra Bouacheri (GRAINE Pays de la Loire)

## 1. Contexte

Avant de parler de l'objectivité de l'éducation aux déchets, la thématique de l'éducation aux déchets doit être explicite :

Quels sont les enjeux ?

Quelle est la place des structures d'éducation dans ce domaine ?

Quels partenariats ?

Quelle légitimité ?

Comment se traite l'information, l'évolution de celle-ci, et quelle adéquation avec les messages de la collectivité ?

## 2. Déroulement

Après un tour de table, présentation du contexte et rappel des objectifs de la séance de travail.

L'atelier débute par un jeu de rôle « Démêlés à Trifouilly ». Chaque participant à l'atelier est invité à jouer un rôle, des accessoires sont distribués pour bien rentrer dans les personnages.

L'objectif du jeu de rôle est de mettre en situation autour de la question des déchets avec une approche très partisane de la question, ce qui doit permettre de s'interroger autour de l'objectivité.

En fonction du contexte et de sa position, l'approche de la gestion des déchets ne se fait de la même façon (collectivités, écologistes, commerçants, industriels, professionnels du déchet, agriculteurs,...)

## 3. Échanges et discussions

Quel message transmettre pour sensibiliser le grand public ? Par rapport à la thématique de l'objectivité, on doit rendre les citoyens responsables, leur donner les éléments et les outils pour les responsabiliser et ne pas culpabiliser.

Il est difficile d'avoir une cohérence dans ce domaine, parce que sur les déchets, il y a une multitude d'acteurs et c'est pas toujours simple d'y voir clair.

Les déchets cela concerne tous les citoyens, nous sommes tous producteurs de déchets. La gestion de ces déchets est cependant collective, c'est une compétence de la collectivité (communauté de communes, pays, syndicat,...). Le traitement de ces déchets est assuré par des entreprises privées et parfois dans certains domaines par des structures de l'économie sociale et solidaire.

Souvent l'information du grand public est faite par la collectivité avec le soutien de l'ADEME et parfois d'éco-organismes (Eco-emballages, recylum, écosystème,..) qui assurent soit des financements directs soit des campagnes de publicité à grande échelle.

Alors quelle est la place des structures de l'EEDD ?

Comment construire une complémentarité entre ces structures et les collectivités?

Différence entre le rôle d'informateur et le rôle de l'éducateur.

On peut avoir une multiplicité des acteurs partenaires.

Souvent on a un cadre fixe pas de choix possible, c'est parfois incitatif voir dirigiste.

Le partenariat : plusieurs structures qui travaillent sur le même sujet ou thème peuvent faire quelque chose ensemble. Les Communautés de communes sont dotées d'ambassadeurs de tri les élus ont à mener une action au grand et petit public.

Travail avec l'intégration dans les programmes scolaires.

Beaucoup de sensibilisation autour du tri sélectif et peu de choses en global. Au niveau du consommateur, il n'y a pas que de l'emballage, les déchèteries débordent. Quelles sont les solutions? Les outils à mettre

en place ? Il existe des possibilités comme les écocycleries qui permettent de détourner un bon nombre d'objets de l'enfouissement ou de l'incinération, avec une plus value sociale et environnementale: création d'emplois en insertion, revente des produits à petits prix....

De plus dans le discours, il est très difficile à l'échelle de l'individu de se rendre compte de la réalité, l'épuisement de ressources naturelles ce n'est pas palpable. Il y a des enjeux qui nous dépassent et qu'on ne maîtrise pas.

Autre problématique : les entreprises, commerçants et artisans... comment faire en sorte de les sensibiliser. Intégrer dans leur formation une dimension protection de l'environnement.

#### **4. Synthèse de l'atelier**

Les freins :

- multiplication des informations et changements (adaptation nécessaire)
- lisibilité des acteurs d proximité
- le tri (outil de satisfaction individuelle) est-il un frein ,en lui-même, à la prévention?

Les leviers :

- créer des moments de rencontres, découverte des autres expériences, mutualisation
- l'éducation permet l'adaptation
- découverte de la réalité (visite de terrain)
- dégager des financements et du temps

Atelier participatif, avec une importante représentation de collectivités ou syndicats. Les échanges ont principalement porté sur les messages, la communication et la cohérence des informations données aux usagers. Les structures d'éducation à l'environnement sont envisagées comme partenaires dans cette démarche de transmission.

# Atelier objectivité et éducation à la biodiversité

Animateur : Hervé Gauvrit (la Cicadelle)

Secrétaire : Sébastien Froger (GRAINE Pays de la Loire)

Intervenant : Dominique Meignan (Zoodyssée)

## 1. Objectifs

- Répondre à la question : est-il nécessaire d'être objectif ?
- Comment être objectif
- Identifier les principaux leviers
- Identifier les principaux freins

## 2. Contexte

Dominique Meignan, directeur de Zoodyssée, a présenté un projet de préservation d'oiseux nichants dans les cavités.

Il s'agit d'une coopération entre le CNRS, les communes avoisinantes, l'IFREE et les habitants.

4000 nichoirs doivent être installés sur 400 km<sup>2</sup>, d'où la nécessité de sensibiliser les habitants.

Une vidéo présentant le projet a été diffusée, ainsi que le diaporama présenté aux habitants durant les réunions publiques.

Après une présentation du projet, de ses acteurs, de son aspect collaboratif, un guide méthodologique est distribué aux habitants. Ils participent ainsi pleinement au projet.

Un des problèmes soulevés est qu'il est nécessaire de faire preuve de pédagogie pour expliquer que la pose de nichoirs artificiels ne doit pas se substituer aux nichoirs naturels. Dans le domaine scientifique également, la pose de nichoirs a-t-elle une influence sur la population initiale, l'interprétation des données collectées par les habitants etc.

Il y a un risque d'échec scientifique, et que la population soit ainsi déçue.

Mais ce peut également être un levier et permettre d'aller plus loin en l'associant à la restauration du milieu.

La question de l'objectivité des scientifiques est soulevée, ils n'ont pas toute la vérité, leurs objectifs sont parfois différents d'objectifs de conservation. Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est la co-construction. La voix du citoyen est importante même s'il n'est pas spécialiste.

## 3. Échanges et discussions

Selon la LPO Vendée, l'EEDD est un outil pour protéger la nature. Elle est liée à une action concrète. Il y a une tendance à faire beaucoup de «chiffre». Quel est l'impact ? Il peut y avoir un effet pervers de consommation. Pour le musée du Daviaud, il faut faire attention à la dérive de la sortie nature, garder un objectif clair de sensibilisation et de protection.

Ne pas faire du spectaculaire mais prendre le temps, ce qui implique une démarche globale. L'objectivité vient de cette manière.

Quel objectif y a-t-il derrière une pratique ? Comment faire passer une info auprès d'un public consommateur ?

Il est très difficile d'être objectif lorsqu'on a très peu de temps, car il y a une perte d'info.

Le zoo des sables par exemple expose son souci de sensibiliser un public non captif en très peu de temps, de faire passer un discours qu'ils n'ont pas forcément envie d'entendre.

Il faut un cadre clair, il y a un risque de mauvaise interprétation lorsqu'on a peu de temps.

Avec plus de temps, on ne donne pas forcément plus d'infos, on peut axer sur la création de liens, le plaisir.



C'est une approche différente, des objectifs différents.

Il existe une certaine frustration sur savoir ce qu'il reste d'une animation. Pour cela il faut avoir une évaluation, mais on en revient au manque de temps. Un des moyens d'évaluation est l'évolution des comportements à long terme.

Un exemple de ferme éducative qui travaille auprès des maternelles nous est présenté. L'objectif est de présenter un certain type d'agriculture par de l'éveil avec de petits animaux. Il n'y a pas forcément d'objectivité dans cette activité. Il serait peut être nécessaire de montrer un autre type d'agriculture pour être plus objectif.

L'EEDD, c'est un investissement à très long terme, les retours sont difficilement immédiats. Le projet de zoodyssée est intéressant dans ce sens, on apporte pas beaucoup de connaissances, mais on construit en échangeant, par complémentarité.

Selon l'approche il y a différentes limites.

Nous avons peu parlé de la nécessité d'être objectif ou non. Ce n'est pas obligatoire, par exemple dans une approche imaginaire, par l'émerveillement, nous ne sommes pas objectifs.

Les carnettistes en herbe par exemple, ont une approche de ce type, non scientifique. C'est une sensibilisation par l'artistique. La curiosité est suscitée par l'observation, l'émerveillement.

Concernant la formation des enseignants. Ils aident les enfants à construire leur savoir, à apprendre comment aller chercher l'info. Une multitude de points de vues vont construire le savoir. L'enseignant en est le garant.

Certains enseignants font appel à des animateurs pour leur côté passionné, car ils apportent quelque chose de différent, un autre regard. Il n'est pas forcément nécessaire d'être objectif dans ce cas.

#### **4. Synthèse de l'atelier**

- comment faire le lien entre le travail local et le spectaculaire de la télévision ?
- l'objectivité n'est pas une obligation, c'est le croisement de points de vues différents qui permet de se forger une opinion

#### **Freins**

- il existe une coupure entre la population et la nature
- les enjeux de la protection de la biodiversité semblent plus éloignés pour beaucoup de personnes que ceux liés aux changements climatiques, aux énergies, au transport par exemple
- besoin de temps pour éduquer et sensibiliser

#### **Leviers**

- ne pas oublier le beau, l'émerveillement
- croiser les discours permet l'émulsion

# Synthèse et conclusion

Roland Gérard (CFEEDD) nous a présenté les « phrases clés » récoltées au cours de la journée et plus particulièrement dans les ateliers de l'après midi. Ces phrases constituent les freins ou leviers liés à la thématique générale de la journée, ou posent des questionnements.

## Atelier déchets et objectivité :

- ceux qu'il faut convaincre, ils sont au supermarché
- il reste des choses à construire
- est-ce que le tri des déchets n'est pas un frein à la prévention ?

### Leviers

- nous avons besoin de moments d'échange, de rencontre
- rencontre des subjectivités sur le thème de l'objectivité
- il vaut mieux voir une fois qu'entendre cent fois
- il faut garder le contact avec l'extérieur, travailler à l'extérieur

### Freins

- nous faisons face à une individualisation de la responsabilité
- il y a un manque de volonté politique

## Atelier eau et objectivité :

### Freins

- un des principaux freins, la force de l'habitude
- il y a un problème de connexion entre la population et les professionnels

### Leviers

- il faut regrouper les acteurs
- nous devons reposer nos actions sur des données et faits objectifs
- faire appliquer la législation
- augmenter la notion de bien commun

## Atelier biodiversité et objectivité :

- comment faire le lien entre le travail local et le spectaculaire de la télévision ?
- l'objectivité n'est pas une obligation, c'est le croisement de points de vue différents qui permet de se forger une opinion

### Freins

- il existe une coupure entre la population et la nature
- les enjeux de la protection de la biodiversité semblent plus éloignés pour beaucoup de personnes que ceux liés aux changements climatiques, aux énergies, au transport par exemple
- besoin de temps pour éduquer et sensibiliser

### Leviers

- ne pas oublier le beau, l'émerveillement
- croiser les discours permet l'émulsion

## Atelier énergie et objectivité

### Freins

- Il y a une disparité souvent constatée entre les budgets communication et éducation
- Il y a un manque de visibilité des acteurs

## **Leviers**

- La formation

Ces éléments serviront de base, avec les éléments récoltés dans toutes les assises territoriales (une soixantaine, ayant mobilisé environ 5000 personnes), aux assises nationales de Caen du 26 au 28 octobre.

Ces assises nationales, préparées en concertation avec la société civile, les collectivités locales, l'état et les entreprises aboutiront à l'élaboration d'un plan d'action.

Un travail important de lobbying est mis en œuvre pour impliquer d'avantage les politiques au niveau national, pour d'avantage de prise en compte de l'EEDD.

L'accent est mis sur la nécessité d'avoir une stratégie permettant l'application des orientations qui seront proposées lors de ces assises.

Liste des participants aux 3èmes assises régionales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable en Pays de la Loire

Nom	Prénom	Structure	Fonction	adresse	CP/Ville	Tél/Fax	Mail
ANNEREAU	Jean-Marie	Direction de l'éducation de la mairie de la Roche sur Yon		10 place François Mitterand	85000 La Roche sur Yon	02 51 47 47 03	<a href="mailto:annereaujm@ville-larochesuryon.fr">annereaujm@ville-larochesuryon.fr</a>
BEAU	Jean-Charles	Association Centre Social du Chemillois	Animateur jeunesse	5 rue de la Gabardière	49120 Chemille	02 41 30 50 55	<a href="mailto:infos@centresocial-chemille.asso.fr">infos@centresocial-chemille.asso.fr</a>
BEAUPERE	Alain	Association "Dans un Moulin"	Responsable Eco-gîtes	Le Patis Coraud	44500 Barbechat	06 66 02 95 17	<a href="mailto:dansunmoulin@wanadoo.fr">dansunmoulin@wanadoo.fr</a>
BELLIER	Laurent	Parc naturel régional de Brière	Animateur	Village de Kerhinet	44410 St Lyphard	02 40 61 94 06	<a href="mailto:education@parc-naturel-briere.fr">education@parc-naturel-briere.fr</a>
BELLOUARD	Cyril	Conseil Régional	Chargé de mission EEDD	Rue de la Loire	44	02 28 20 54 45	<a href="mailto:Cyril.BELLOUARD@paysdelaloire.fr">Cyril.BELLOUARD@paysdelaloire.fr</a>
BERNARD	Isabelle	Direction de l'éducation de la mairie de la Roche sur Yon	Correspondant d'école	10 place François Mitterand	85000 La Roche sur Yon	02 51 47 47 03	<a href="mailto:bernardi@ville-larochesuryon.fr">bernardi@ville-larochesuryon.fr</a>
BERNAVON	Mélanie	Grain de Pollen	Animatrice	49 rue Aristide Briand	44340 Bouguenais	02 40 26 97 28	<a href="mailto:contact@graindepollen.org">contact@graindepollen.org</a>
BICHE	Pierre		Individuel		44		<a href="mailto:pierre.biche@orange.fr">pierre.biche@orange.fr</a>
BIGEARD	Hélène	Centre Social Val Mauges		Place du Bourg DAVY	49620 La Pommeraye	02 41 77 74 29	<a href="mailto:helene.bigeard@valmauges.centresocial.org">helene.bigeard@valmauges.centresocial.org</a>
BILLON	Rachel	Maison de l'environnement	Directrice	av du lac de Maine	49000 Angers	02 41 22 32 35	<a href="mailto:rachelbillon@ville.angers.fr">rachelbillon@ville.angers.fr</a>
BIOTEAU	Elisabeth	Ecole Départementale du Patrimoine	Médiatrice	Historial de la Vendée	85170 Les Lucs sur Boulogne	02 51 47 61 40	<a href="mailto:elisabeth.bioteau@cq85.fr">elisabeth.bioteau@cq85.fr</a>
BOSSARD	Amélie	CCI Maine et Loire	Animation DD	Eurespace formation	49321 Cholet	02 41 49 10 20	<a href="mailto:amelie.bossard@maineetloire.cci.fr">amelie.bossard@maineetloire.cci.fr</a>
BOUACHERI	Zahra	GRAINE Pays de la Loire	Secrétaire	5 allée André Courtois	44701 Orvault	02 40 94 83 51	<a href="mailto:contact@graine-pdl.org">contact@graine-pdl.org</a>
BOURDIN	Elisabeth	CFPPA Nature	Formatrice	allée des Druides	85035 La Roche sur Yon		<a href="mailto:elisabeth.bourdin@educagri.fr">elisabeth.bourdin@educagri.fr</a>
BRANCHEREAU	Anthony		Chargé de mission Environnement	8 rue Flandres Dunkerque	44100 Nantes	06 73 63 08 06	<a href="mailto:anthony.branchereau@yahoo.fr">anthony.branchereau@yahoo.fr</a>
BRAULT	Estelle	GRAINE Pays de la Loire	Coordinatrice	4 allée André Courtois	44700 Orvault	02 40 94 83 51	<a href="mailto:contact@graine-pdl.org">contact@graine-pdl.org</a>
BRIAIS	Hélène	Mairie de St Michel-Chef-Chef		17 rue du Chevecier	44730 St Michel-Chef-Chef	02 40 64 99 99	<a href="mailto:agenda21@stmichelchefchef.fr">agenda21@stmichelchefchef.fr</a>
BRIFFAUD	David	La Frénaie		Camping du Mignon	79210 Lagrève sur Mignon	06 89 99 04 28	<a href="mailto:lafrenae@gmail.com">lafrenae@gmail.com</a>
BRUGNEAUX	Amandine	LPO Vendée	Chargée de mission	La Bretinière	85000 La Roche sur Yon		<a href="mailto:amandine.brugneaux@lpo.fr">amandine.brugneaux@lpo.fr</a>
CAILLEAU	Angélique	Association Elise	Animatrice conseillère énergie	3 rue du Maréchal Juin	85000 La Roche sur Yon	02 51 08 80 88	<a href="mailto:energibus85@orange.fr">energibus85@orange.fr</a>
CANOVAS	Bruno	ACYAQ	Animateur	Le Puy	85310 Le Tablier	02 51 37 15 93	<a href="mailto:technique@acyaq.fr">technique@acyaq.fr</a>
CHARRIER	Joël	MFR Challans	Formateur	rue des Plantes BP 455	85304 Challans	02 51 68 2 149	<a href="mailto:mfr.challans@mfr.asso.fr">mfr.challans@mfr.asso.fr</a>
CHARRIER	Marie Annick	Maire adjointe	manifestations et communication de		85		
CIARRUSTA	Marie-Delphine	CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir	Chargée de pédagogie et communication	3 rue Nicolas Appert	72200 La Flèche	02 43 45 83 38	<a href="mailto:communication.cpie72@ouvaton.org">communication.cpie72@ouvaton.org</a>
COËDEL	Pomme	Anjou Sport Nature	Animatrice Kayak environnement	9 rue Fleur de Lys	49220 La Jaille Yvon	02 41 95 14 32	<a href="mailto:contact@anjousportnature.com">contact@anjousportnature.com</a>
COLLIN MARTIN	Catherine	Direction de l'éducation de la mairie de la Roche sur Yon		10 place François Mitterand	85000 La Roche sur Yon	02 51 47 47 03	<a href="mailto:collinc@ville-larochesuryon.fr">collinc@ville-larochesuryon.fr</a>
CORNUET	Magalie	Lycée Nicolas Appert	Formatrice	24 av de la Cholière	44700 Orvault	02 51 78 22 00	<a href="mailto:mcornuet@appert44.org">mcornuet@appert44.org</a>
COSSON	Matthieu	LPO Vendée	Chargé de mission	4 route de la Grande Cote	85550 La Barre de Monts	02 51 49 76 53	<a href="mailto:matthieu.cosson@lpo.fr">matthieu.cosson@lpo.fr</a>
CREPEAU	Emmanuelle	Parc naturel régional Loire Anjou Touraine	Chargée de mission éducation	7 rue Jeanne d'Arc	49730 Montsoreau	02 41 38 38 88	<a href="mailto:e.crepeau@parc-loire-anjou-touraine.fr">e.crepeau@parc-loire-anjou-touraine.fr</a>
CULO	Caroline	Association La Turmelière	Animatrice	Château de la Turmelière	49530 Liré	02 40 09 15 16	<a href="mailto:cculo@fal44.org">cculo@fal44.org</a>
DARIEL	Bernard	OCE de Vendée	Enseignant mis a disposition	17 rue Laënnec	85000 La Roche sur Yon	02 51 36 36 47	<a href="mailto:ad85@occe.coop">ad85@occe.coop</a>
DEBORDE		Mairie	Elu	Place de la mairie	85480 Bournezeau	06 74 51 94 40	<a href="mailto:mairie@bournezeau.fr">mairie@bournezeau.fr</a>
DENNYS	Vincent	Muséum des Sciences Naturelles	Directeur	43 rue Jules Guittou	49000 Angers	02 41 05 48 50	<a href="mailto:museum.histnat@ville.angers.fr">museum.histnat@ville.angers.fr</a>
DESCARPENTRIES	Sophie	EcoEdden	Formatrice	Le Paradis Perdu	72270 Mézeray	09 54 88 25 17	<a href="mailto:sophie.nature@laposte.net">sophie.nature@laposte.net</a>
DIBOS	Leslie	Maison de Loire en Anjou	Chargée de mission	20 levée du Roi René	49250 St Mathurin sur Loire	02 41 57 37 55	<a href="mailto:maisonloireanjou@orange.fr">maisonloireanjou@orange.fr</a>
DION	Christelle	Grain de Pollen	Directrice	49 rue Aristide Briand	44340 Bouguenais	02 40 26 97 28	<a href="mailto:contact@graindepollen.org">contact@graindepollen.org</a>
DREANO	Soazig	Association Orange Bleu		7 Hameau la Bottellerie	44300 Mouzillon	02 40 05 71 32	<a href="mailto:soazig.d@free.fr">soazig.d@free.fr</a>
DUBROMELLE	Michèle	Les Petits Débrouillards	Directrice	12 rue Charles Perron	44100 Nantes	02 40 46 02 49	<a href="mailto:apdpl@free.fr">apdpl@free.fr</a>
DUFOURMANTELE	Noémie	Maison de Loire en Anjou	Chargée d'études et des animations	20 levée du Roi René	49250 St Mathurin sur Loire	02 41 57 37 55	<a href="mailto:maisonloireanjou@orange.fr">maisonloireanjou@orange.fr</a>
DUVEAU	Mathilde	URCPIE	Coordinatrice	17 rue Bouillé	44000 Nantes	06 99 57 35 95	<a href="mailto:contact@urcpie-paysdelaloire.org">contact@urcpie-paysdelaloire.org</a>
EMEREAU	Edith	ALISEE	Directrice	312 av René Gasnier	49100 Angers	02 41 93 00 53	<a href="mailto:alisee.asso@wanadoo.fr">alisee.asso@wanadoo.fr</a>
FLEURY	Olivier	CPIE Sèvre et Bocage	Responsable pédagogique	Maison de la Vie Rurale	85700 La Flocellière	02 51 57 77 14	<a href="mailto:maison-vie-rurale@wanadoo.fr">maison-vie-rurale@wanadoo.fr</a>
FRADIN	Alexandra	Ecole Départementale du Patrimoine	Médiatrice	Historial de la Vendée	85170 Les Lucs sur Boulogne	02 51 47 61 40	<a href="mailto:alexandra.fradin@cq85.fr">alexandra.fradin@cq85.fr</a>
FRANCOIS	Philippe	DRDJS	Conseillé Technique	rue François Broussais BP 62535	44375 Nantes cedex 3	02 40 52 44 38	<a href="mailto:philippe.francois@jeunesse-sports.gouv.fr">philippe.francois@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
FROGER	Sébastien	GRAINE Pays de la Loire	Chargé de projet-attaché à la	4 allée André Courtois	44700 Orvault	02 40 94 83 51	<a href="mailto:contact@graine-pdl.org">contact@graine-pdl.org</a>

GALARD	Guillaume	FRANCAS Pays de la Loire		37 rue La Tour d'Auvergne BP 36507	44265 Nantes cedex 2	02 51 25 08 50	<a href="mailto:cgaldard@francas-pdl.asso.fr">cgaldard@francas-pdl.asso.fr</a>
GAUVRIT	Hervé	La Cicadelle	Directeur	La Boirie	85190 Aizenay	02 51 34 72 57	<a href="mailto:cicadelle.hq@free.fr">cicadelle.hq@free.fr</a>
GERARD	Roland	Collectif Français d'Education à l'Environnement vers un	Co-Directeur Réseau Ecole et Nature	474 allée Henry II de	34000 Montpellier	04 67 06 18 70	<a href="mailto:roland.gerard@ecole-et-nature.org">roland.gerard@ecole-et-nature.org</a>
GERVAIS	Bénédicte	Parc Interrégional du Marais Poitevin	Animatrice environnement	2 rue de l'Eglise	79510 Coulon	05 49 35 15 20	<a href="mailto:b.gervais@parc-marais-poitevin.fr">b.gervais@parc-marais-poitevin.fr</a>
GIRAUDEAU	Louis Marie	Mairie	Maire	Place de la mairie	85480 Bournezeau	06 74 51 94 40	<a href="mailto:mairie@bournezeau.fr">mairie@bournezeau.fr</a>
GROUSSON	Vincent	Grain de Pollen	Animateur formateur	49 rue Aristide Briand	44340 Bouguenais	02 40 26 97 28	<a href="mailto:contact@graindepollen.org">contact@graindepollen.org</a>
GUICHAOUA	Chantal	Association Hirondelle	Administratrice	4, rue de Verdun	44210 Pornic	02 51 74 02 62	<a href="mailto:asso_hirondelle@wanadoo.fr">asso_hirondelle@wanadoo.fr</a>
GUILLOIN	James	Association Hirondelle	Animateur	16 rue Rousse	44211 Pornic	02 40 21 44 68	<a href="mailto:james.guilloin@wanadoo.fr">james.guilloin@wanadoo.fr</a>
HALLIGON	François	Coordination régional LPO	Président		49		<a href="mailto:halligon.francois@neuf.fr">halligon.francois@neuf.fr</a>
HENRIAT	Cécile	CAPEB Vendée		35 rue St Bernhardt	85006 La Roche sur Yon cedex	02 51 62 38 74	<a href="mailto:cecile.henriat@capeb-vendee.fr">cecile.henriat@capeb-vendee.fr</a>
KASPRZACK	Gaël	CFPPA Nature	Formateur	allée des Druides	85035 La Roche sur Yon		<a href="mailto:gael.kasprzak@educagri.fr">gael.kasprzak@educagri.fr</a>
LAMBORAY	Aurélié	Association du Prieure	Animatrice	Place Edouard Meslier	49250 Saint Remy la Varenne	02 41 57 32 32	<a href="mailto:association.prieure@free.fr">association.prieure@free.fr</a>
LE DEAUT	Laurence	CG44	EEDD	3 quai Ceineray	44000 Nantes	02 40 90 10 22	<a href="mailto:lledaut@cg44.fr">lledaut@cg44.fr</a>
LEBORDAIS	Marie Annick	Syndicat Mixte CNA		9 rue de l'Eglise	44170 Nozay	02 40 79 89 84	<a href="mailto:marie-annick.lebordais@smcna.fr">marie-annick.lebordais@smcna.fr</a>
MALICET	Dominique	CRDP	Correspondant EDD	BP 92226	44322 Nantes cedex 3	02 51 86 85 51	<a href="mailto:dominique.malicet@ac-nantes.fr">dominique.malicet@ac-nantes.fr</a>
MAPPAS	Béatrice	Trocantons	Animatrice	85 rue des Cèdres	44440 Pannecé	02 40 97 78 55	<a href="mailto:asso-trocantons@wanadoo.fr">asso-trocantons@wanadoo.fr</a>
MAROTEL	Perrine	Zoo des Sables d'Olonne - Eco.zoo	Animatrice	route du tour de France	85100 Les Sables d'Olonne	06 79 39 54 24	<a href="mailto:pmarotel@zoodessables.fr">pmarotel@zoodessables.fr</a>
MEIGNAN	Dominique	Zoodysée	Directeur	Parc animalier et pédagogique	79360 Villiers en Bois	05 49 77 17 17	<a href="mailto:d.meignan@zoodyssee.org">d.meignan@zoodyssee.org</a>
MERCIER	Marie-Claire	Mairie de La Roche sur Yon	Directrice adjointe	Hôtel de Ville	85000 La Roche sur Yon	02 51 47 47 16	<a href="mailto:merciermc@ville-larochesuryon.fr">merciermc@ville-larochesuryon.fr</a>
MOREAU	Manuel	Association les Petits Débrouillards	Administrateur du GRAINE	44 bis route de Clisson	44200 Nantes	02 40 31 32 84	<a href="mailto:mmano@yahoo.fr">mmano@yahoo.fr</a>
MOREAU	Sofia	Grain de Pollen	Stagiaire en communication	49 rue Aristide Briand	44340 Bouguenais	02 40 26 97 28	<a href="mailto:contact@graindepollen.org">contact@graindepollen.org</a>
MOTTEAU	Christine	Direction Enseignement Catholique 44	Enseignante	15 rue Leglas Maurice BP 44104	44041 Nantes cedex 01	02 51 81 64 22	<a href="mailto:christine.motteau@ec44.scolanet.org">christine.motteau@ec44.scolanet.org</a>
ORGIL	Antoine	CPIE Logne et Grand Lieu	Coordinateur éducation environnement	8 rue Sainte Rdegonde	44650 Corcoué sur Logne	02 40 05 92 31	<a href="mailto:c-a-p-l@wanadoo.fr">c-a-p-l@wanadoo.fr</a>
PEPIN	Marine	Association Centre Social du Chemillois	Animatrice DD	5 rue de la Gabardière	49120 Chemille	02 41 30 50 55	<a href="mailto:infos@centresocial-chemille.asso.fr">infos@centresocial-chemille.asso.fr</a>
PIGRE	Anne-Sophie	Association La Clé des Champs	Animatrice	Ferme de la Ranjonnère	44340 Bouguenais	02 40 65 14 67	<a href="mailto:lacledeschamps44@free.fr">lacledeschamps44@free.fr</a>
PILET	Mathilde	CC Océan Marais de Monts		Le Daviaud	85550 La Barre de Monts	02 51 93 84 84	<a href="mailto:info@ecomusee-ledaviaud.com">info@ecomusee-ledaviaud.com</a>
RADIX	Carole	ALISEE	Chargée de projet EE	18 rue Scribe	44000 Nantes	02 40 89 23 22	<a href="mailto:cr@alisee.org">cr@alisee.org</a>
RAMMOU	Marie Annick	ADEV	Administratrice	42 Pointindoux	85150 St Georges de Pointindoux		
RENAUDET	Marlène	Association La Clé des Champs	Animatrice Stagiaire	Ferme de la Ranjonnère	44340 Bouguenais	02 40 65 14 67	<a href="mailto:lacledeschamps44@free.fr">lacledeschamps44@free.fr</a>
RINCE	Christian	DREAL	service connaissance des territoires et évaluation	10 bd Gaston Serpette BP 32220	44022 Nantes Cedex 1		<a href="mailto:Christian.Rince@developpement-durable.gouv.fr">Christian.Rince@developpement-durable.gouv.fr</a>
ROBIN	Jean-Guy	CC Océan Marais de Monts	Chargé de mission	Le Daviaud	85550 La Barre de Monts	02 51 93 84 84	<a href="mailto:jg.robin@ecomusee-ledaviaud.com">jg.robin@ecomusee-ledaviaud.com</a>
ROCHAT	Guy	Lycée Nicolas Appert	Formateur	24 av de la Cholière	44700 Orvault	02 51 78 22 00	<a href="mailto:grochat@appert44.org">grochat@appert44.org</a>
SANZILLON	Nadège	Zoo des Sables d'Olonne - Eco.zoo	Responsable pédagogique	route du tour de France	85100 Les Sables d'Olonne	02 51 95 02 50	<a href="mailto:nsanzillon@zoodessables.fr">nsanzillon@zoodessables.fr</a>
SAVAGNER	Claire	DREAL	Chargé de mission EEDD	Serpette BP 32205	44022 Nantes Cedex 1	02 40 99 58 16	<a href="mailto:claire.savagner@developpement-durable.gouv.fr">claire.savagner@developpement-durable.gouv.fr</a>
TALBOT	Nathalie	Base de Loisirs de la Rincerie	Animatrice		53800 La Salle Craonnaise	02 43 06 17 52	<a href="mailto:larincerie@wanadoo.fr">larincerie@wanadoo.fr</a>
TEILLET	Benoît		Animateur	136 route du Pont de l'Oven	44115 Haute-Goulaine	02 40 54 55 50	<a href="mailto:sivom.loire.et.goulaine@orange.fr">sivom.loire.et.goulaine@orange.fr</a>
TEVIE	Marie Thérèse	TRIVALIS	Responsable communication		85000 La Roche sur Yon	02 51 45 14 71	<a href="mailto:marie-t.tevie@trivalis.fr">marie-t.tevie@trivalis.fr</a>
THARREAU	Anouck	SIRDOMDI	Ambassadrice du tri	Maison de Pays BP 50048	49602 Beaupreau cedex	02 41 71 77 55	<a href="mailto:a.tharreau@paysdesmauges.fr">a.tharreau@paysdesmauges.fr</a>
THUNE	Virginie	CC Pays des Herbiers		43 rue du 11 novembre	85504 Les Herbiers cedex	02 51 66 82 27	<a href="mailto:dvpt@cc-paysdesherbiers.fr">dvpt@cc-paysdesherbiers.fr</a>
TIXIER	Fanny	Ecole Départementale du Patrimoine	Adjointe au directeur	Historial de la Vendée	85170 Les Lucs sur Boulogne	02 51 47 61 40	<a href="mailto:fanny.tixier@cg85.fr">fanny.tixier@cg85.fr</a>
VIARD	Pascal	Inspection Académique de la Sarthe	Chargé de mission DD	10 rue des Acacias	72700 Allones	02 43 43 96 84	<a href="mailto:edd72@ac-nantes.fr">edd72@ac-nantes.fr</a>

## Le GRAINE Pays de la Loire

Le GRAINE Pays de la Loire est un réseau régional d'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable, qui met en relation des personnes et des structures impliquées dans cette thématique.

Le GRAINE apporte à ses adhérents des outils et des compétences permettant l'échange, la réflexion, la rencontre, la recherche pédagogique, la formation, la diffusion d'informations mais aussi la concrétisation de leurs projets.

### Objectifs et Missions

*Former* : mettre en place des formations en fonction des besoins du réseau, aider au développement de la recherche pédagogique, favoriser l'acquisition de connaissances, pratiques, valeurs.

*Inform* : transmettre et relayer des informations, mettre à la disposition des adhérents des ressources pédagogiques.

*Animer* pour favoriser le croisement des réseaux, par les Rencontres Régionales, journées Référentiel, Plan Régional d'Action.

*Développer* le mouvement d'Education à l'Environnement des Pays de la Loire (échanges, réflexions, partages).



Contact : GRAINE Pays de la Loire

4 allée André Courtois 44700 ORVAULT

Téléphone/Fax : 02 40 94 83 51

Courriel : [contact@graine-pdl.org](mailto:contact@graine-pdl.org)

<http://www.graine-pdl.org>